

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept Décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 11 Décembre 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry et PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à Mme COOREVITS Catherine*) et M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes DENIEL Brigitte et PELÉ LEGOUX Laurence.

OBJET : *Convention avec l'association l'Envol des Livres.*

N° 2015 / 12 / 16

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association L'Envol des Livres créée en 2008 contribue, avec la Médiathèque municipale, à l'animation culturelle notamment dans le domaine de la lecture sur le secteur de Saint-Émilien-de-Blain.

Vu la délibération du 21 Janvier 2010 par laquelle le Conseil Municipal avait autorisé Monsieur le Maire à signer une convention triennale visant à définir le contexte de l'activité associative et les obligations respectives des 2 partenaires,

Vu la délibération du 20 Mars 2014 par laquelle le Conseil Municipal avait autorisé Monsieur le Maire à renouveler la convention pour une année,

Vu la note de synthèse adressée aux Conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes de cette convention,*
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention triennale avec l'association l'Envol des Livres.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 18 Décembre 2015,
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20151217-CM-2015-12-16-
DE
Date de télétransmission : 22/12/2015
Date de réception préfecture : 22/12/2015

